ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGIONDE FES MEKNES
PACHALIK IMOUZZER MARMOUCHA
COMMUNE IMOUZZER MARMOUCHA
BUREAU DES MARCHES
//*/*/*

AVIS D'ACHAT

SUR BONS DE COMMANDE N° 31/2026

Le président de La Commune d'Imouzzer Marmoucha, procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics.

OBJET : ETUDE TECHNIQUE

« CONCERNANT L'AMENAGEMENT D'UNE RUELLE AU CENTRE D'IMOUZZER MARMOUCHA »

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité	Qté	GUARANTIES EXIGÉES
01	ETUDE TECHNIQUE CONCERNANT L'AMENAGEMENT D'UNE RUELLE AU CENTRE IMOUZZER MARMOUCHA	• Établissement du dossier d'appel d'offres ; • Réalisation des levés topographiques et établissement d'un plan coté, signé par un topographe agréé ; • Établissement des plans d'exécution nécessaires à la réalisation du projet ; • Élaboration des plans techniques du mur de soutènement longeant la voie concernée, conformément à l'extrait du plan d'aménagement (PA) ci-joint. **Exigence relative aux variantes :** L'offre technique devra obligatoirement comporter au moins deux variantes de L'aménagement de la voie et de la conception du mur de soutènement, accompagnées des plans techniques correspondants.	Ft	01	Présentation d'agreement D4 ou D17

Ces prestations seront remis:

- En format papier : au bureau d'ordre de la commune contre accusé de réception

- En format numérique : sur support USB.

❖ **Lieu d'exécution** : Les prestations seront exécutées au niveau de La Commune d'Imouzzer Marmoucha (**Longueur de la voie est approximativement : 450 ML**)

EXTRAIT DE PA



- **Délai d'exécution** : **20 Jours** pour la réalisation des études, à compter de lendemain de la date de l'engagement de bon de commande.
- **Date et heure limites de réception des devis des concurrents** : **Le 02/12/2026 à 10 H**
  - Les dits devis doivent être déposés par voie électronique sur le portail des marchés publics accessible à l'adresse **www.marchespublics.gov.ma**.

- **Pièces justificatives à fournir avant l'attribution du bon de commande** :
  - Avant l'attribution du bon de commande et sa signature par la commune, le soumissionnaire, après confirmation de son offre, est tenu de remettre à l'administration une pièce justificative officielle d'agreement D4 ou D17 dans un délai ne dépassant pas vingt-quatre (24) heures à compter de ladite confirmation, a défaut l'offre sera écarté.
- **Conditions de résiliation** :
  - En cas d'inexécution des prestations objet du bon commande ou en cas de dépassement du délai d'exécution indiqué ci-dessus, le président de la commune aura la faculté de notifier au prestataire la résiliation de plein droit du bon de commande sans qu'il soit besoin d'aucune autre formalité.

Imouzzer Marmoucha Le : 27/11/2026

Signé par : Président de la commune

Commune Immouzer Marmoucha
Province de Boulemane

ASSOU EL MOULOUDI
Président de la Commune
Imouzer Marmoucha